

niort agglo

Agglomération du Niortais

Votants : 76

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 13 mai 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 21 mai 2024

ATTRACTIVITÉ - FILIÈRE NUMÉRIQUE - SALON INNN 2024 - PLAN DE FINANCEMENT

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, François BONNET, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Jean-Pierre DIGET, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, Noélie FERREIRA, Elsa FORTAGE, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Philippe LEYSSENE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Pascal MATHE, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Laurence REY, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Mélina TACHE, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Valérie VOLLAND, Lydia ZANATTA.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Sécolène BARDET à François GUYON, Jean-Michel BEAUDIC à Elisabeth MAILLARD, Claude BOISSON à Jean-Pierre DIGET, Marie-Christelle BOUCHERY à Romain DUPEYROU, Yamina BOUDAHMANI à Stéphanie ANTIGNY, Christelle CHASSAGNE à Rose-Marie NIETO, Olivier D'ARAUJO à Clément COHEN, Thierry DEVAUTOUR à Agnès RONDEAU, Anne-Sophie GUICHET à Alain LECOINTE, Anne-Lydie LARRIBAU à Elmano MARTINS, Gérard LEFEVRE à Thibault HEBRARD, Alain LIAIGRE à Christophe GUINOT, Bastien MARCHIVE à Jérôme BALOGE, Sébastien MATHIEU à François GIBERT, Franck PORTZ à Lucy MOREAU, Johann SPITZ à Jacques BILLY, Philippe TERRASSIN à Dominique SIX.

Titulaires absents suppléés :

Philippe MAUFFREY par Laurence REY, Séverine VACHON par Pascal MATHE.

Titulaires absents :

Patricia DOUEZ, Guillaume JUIN, Marcel MOINARD, Richard PAILLOUX.

Titulaires absents excusés :

Annick BAMBERGER, Gérard LABORDERIE

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Sophie BOUTRIT

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU MARDI 21 MAI 2024

ATTRACTIVITÉ - FILIÈRE NUMÉRIQUE - SALON INNN 2024 - PLAN DE FINANCEMENT

Monsieur **François GUYON**, Délégué du Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Dans son Schéma de développement économique et commercial adopté en 2011, la Communauté d'Agglomération du Niortais fait figurer parmi ses priorités l'accompagnement et le développement de la filière numérique sur son territoire. L'objectif est de permettre à ces entreprises de trouver le terrain qui leur convient pour s'y développer.

L'événement Niort Numéric est alors créé en 2013, avec pour enjeux :

- de répondre aux attentes des entreprises de la filière (emploi/formation/veille technologique/business),
- de donner une identité forte à l'écosystème et mettre en valeur les entreprises,
- de créer une dynamique territoriale autour de plusieurs acteurs au service des entreprises.

Cet événement rassemble plus de 25 000 visiteurs entre 2013 et 2019.

En 2020 le concept évolue, pour cause de crise sanitaire, et devient *Les Live Sessions de Niort Numeric*. Un événement 100% digital qui aura lieu sur deux années. Un focus assurantiel s'opérera en 2021 avec le partenariat French Assurtech et un fil rouge « L'Innovation et l'Insurtech ». L'objectif est alors de faire un travail préparatoire avec un positionnement plus spécialisé en 2022, et être le premier événement consacré à l'Insurtech au niveau national.

A Niort, la gestion du risque est une seconde nature. La concentration exceptionnelle des sièges des assurances mutualistes fait de notre territoire l'un des plus légitimes pour aborder ces sujets. A elles seules, les compagnies d'assurances installées à Niort couvrent 12 millions de foyers.

Les risques sont multiples (environnementaux, sanitaires, climatiques, technologiques...), les entreprises, les collectivités doivent toutes y faire face.

Les outils digitaux sont à ce titre de formidables moyens d'anticipation, de modélisation, de cartographie des risques auxquels sont soumis les acteurs économiques et les territoires. Mais ils sont eux-mêmes générateurs de risques (cyberattaques, impacts environnementaux).

Ainsi et dans un contexte sanitaire favorable, l'édition 2022 s'est déroulée en présentiel les 5 et 6 octobre, Place du Donjon avec un nouveau nom, *le INNN* : Salon de l'Innovation Numérique, de l'Insurtech et du risque.

Il est animé et piloté par la Communauté d'Agglomération du Niortais, avec un collectif de partenaires dont French Assurtech, la Chambre de Commerce et d'Industrie des Deux-Sèvres, la Région Nouvelle-

Aquitaine, le Comité de Bassin d'Emploi du Niortais et le Haut Val de Sèvre, le SFN (réseau des professionnels du Numérique), le MEDEF 79 et Altae Technopole Niort Deux-Sèvres.

Les objectifs du salon :

- Permettre de repenser les modèles actuels
- Anticiper les mutations liées à la transition numérique
- Améliorer la chaîne de valeur actuelle des métiers de l'assurance, des métiers liés à la gestion des risques et inventer les métiers de demain grâce aux dispositifs d'innovation
- Promouvoir l'open innovation
- Soutenir le développement de Startups,
- Accompagner les entreprises dans leur transformation pour anticiper les risques auxquels elles sont et seront soumises.

Les plus-values pour les entreprises :

- Accéder à un écosystème puissant
- Pouvoir confronter sa proposition de valeur à la réalité du marché
- Accéder à un réseau d'experts dans les métiers des risques
- Développer l'hybridation au sein d'un écosystème attractif
- Favoriser l'acculturation des collaborateurs et les partages d'expériences à de nouveaux modes de pensées et de travail

Le public cible :

Ce salon s'adresse principalement aux dirigeants d'entreprises, aux startups, aux collectivités et institutions, aux investisseurs mais aussi aux salariés, aux chercheurs d'emploi et aux étudiants.

Le bilan des 2 premières éditions est positif. Le salon a attiré, sur les 2 éditions près de 3 000 visiteurs, 110 entreprises exposantes, 50 pitches et conférences (160 intervenants), 2 jobs dating avec chacun plus de 150 emplois à pourvoir auprès de 30 entreprises, un challenge JavaScript, la finale du challenge Cybersécurité (Captur The Flag), des masterclass sur le numérique responsable et la cybersécurité, 2 soirées conférence et 1 plateau de TV.

La 3^{ème} édition se tiendra les 1 et 2 octobre prochain sur la Place du Donjon à Niort. 2000 personnes y sont attendues dans les 4 structures prévues : l'espace d'accueil, l'espace pour les start-ups, l'espace pour les exposants, sponsors et l'espace de conférence.

Une programmation variée (conférences, pitches, showcases) sera proposée dans ces espaces. Pour ce faire, il est prévu de recourir à des prestataires :

- pour les aménagements techniques et technologiques (location structures dômes géodésiques, matériels vidéo, lumières, sonorisation, électricité, réseaux, plateforme de réservation, ...),
- pour les aménagements intérieurs (stands, tables, chaises, ...),
- pour le personnel (l'accueil, la sécurité, le nettoyage, ...),
- pour l'animation des conférences, pour la communication et pour la restauration lors de l'évènement.

A ce jour, cette opération, estimée à 318 000 € TTC peut prétendre à des co-financements selon le plan de financement suivant :

DEPENSES en euros TTC		RECETTES en euros TTC	
Aménagements techniques et technologiques (structures, électricité, lumière, son, vidéo, ...)	271 000,00€	Subvention Région	64 000, 00€
Aménagements intérieurs et frais de réception (traiteur, hôtessariat, sécurité, nettoyage, ...)	29 000,00€	Sponsoring et location de stands	93 000,00€
Communication	18 000,00€	Autofinancement CAN	161 000,00€
TOTAL TTC	318 000,00€	TOTAL TTC	318 000,00€

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Valide le plan de financement prévisionnel de l'opération ;
- Autorise le Président, ou le Délégué du Président, à solliciter les différents financeurs, à déposer les dossiers de demandes de subvention et à signer tous les documents afférents.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 76

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Sophie BOUTRIT

François GUYON

Secrétaire de séance

Délégué du Président